

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ce produit est considéré comme étant un article. Cette fiche de données de sécurité est rédigée en fonction de la substance ou du mélange enfermés dans le présent article.

1.1 Identificateur de produit

| | |
|--------------------|---|
| Nom du produit | : Preconditioner Unit_temperature -80C |
| N° d'article (Kit) | : 192268100, 192264200, 190193504, 190193505, 190193507, X192268100, X192264200, X190193504, X190193505, X190193506, X190193507, X192268100-DEF, X192264200-DEF, X190193504-DEF, X190193505-DEF, X190193506-DEF, X190193507-DEF |
| N° d'article | : 1150 ETHYLENE Non disponible. Refrigerant R1270 - PROPYLENE Non disponible. R290 PROPANE Non disponible. |

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| Utilisations identifiées | |
|-------------------------------|--|
| Chimie analytique. | |
| 1150 ETHYLENE | 0.98 oz (in hermetic refrigeration system) |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE | 0.83 oz (in hermetic refrigeration system) |
| R290 PROPANE | 0.98 oz (in hermetic refrigeration system) |

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Manufacturing GmbH & Co. KG
Hewlett-Packard-Str. 8
76337 Waldbronn
Allemagne
0800 603 1000

Adresse email de la personne responsable pour cette FDS : pdl-msds_author@agilent.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture) : CHEMTREC®: +(33)-975181407

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Le présent article, lorsqu'utilisé dans des conditions raisonnables ou conformément au mode d'emploi, ne présente aucun risque pour la santé. La substance ou le mélange sont enfermés dans l'article. Il existe uniquement des risques potentiels pour la santé et la sécurité si la substance ou le mélange sont libérés suite à l'utilisation ou au traitement du présent article d'une façon non conforme au mode d'emploi du produit.

2.1 Classification de la substance ou du mélange

| | |
|-----------------------|---|
| Définition du produit | : 1150 ETHYLENE Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |
| | R290 PROPANE Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |

[Classification selon le Règlement \(CE\) n° 1272/2008 \[CLP/SGH\]](#)

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

R1150 ETHYLENE

H220 GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
H280 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
H336 TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

H220 GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
H280 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

R290 PROPANE

H220 GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
H280 GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : R1150 ETHYLENE



Refrigerant R1270 - PROPYLENE



R290 PROPANE



Mention d'avertissement : R1150 ETHYLENE
Refrigerant R1270 - PROPYLENE
R290 PROPANE

Danger
Danger

Danger

Mentions de danger : R1150 ETHYLENE

H220 - Gaz extrêmement inflammable.
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H220 - Gaz extrêmement inflammable.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

R290 PROPANE

H220 - Gaz extrêmement inflammable.
H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

Prévention : R1150 ETHYLENE

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P261 - Éviter de respirer les gaz.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

| | | |
|--|-------------------------------|---|
| | R290 PROPANE | P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| Intervention | : R1150 ETHYLENE | P304 + P340 + P312 - EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. |
| | R290 PROPANE | P381 - En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. P377 - Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. |
| Stockage | : R1150 ETHYLENE | P410 - Protéger du rayonnement solaire. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | P410 - Protéger du rayonnement solaire. |
| | R290 PROPANE | P410 - Protéger du rayonnement solaire. |
| Élimination | : R1150 ETHYLENE | P501 - Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Non applicable. |
| | R290 PROPANE | Non applicable. |
| Éléments d'étiquetage supplémentaires | : R1150 ETHYLENE | Non applicable. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Non applicable. |
| | R290 PROPANE | Non applicable. |
| Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux | : R1150 ETHYLENE | Non applicable. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Non applicable. |
| | R290 PROPANE | Non applicable. |
| Exigences d'emballages spéciaux | | |
| Avertissement tactile de danger | : R1150 ETHYLENE | Non applicable. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Non applicable. |
| | R290 PROPANE | Non applicable. |
| 2.3 Autres dangers | | |
| Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification | : R1150 ETHYLENE | Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. |
| | R290 PROPANE | Agit comme simple asphyxiant. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Le présent article, lorsqu'utilisé dans des conditions raisonnables ou conformément au mode d'emploi, ne présente aucun risque pour la santé. La substance ou le mélange sont enfermés dans l'article. Il existe uniquement des risques potentiels pour la santé et la sécurité si la substance ou le mélange sont libérés suite à l'utilisation ou au traitement du présent article d'une façon non conforme au mode d'emploi du produit.

| | | |
|-----------------------|--|---|
| 3.1 Substances | : <input checked="" type="checkbox"/> R1150 ETHYLENE | Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |
| | R290 PROPANE | Substance mono-constituant (encapsulé dans l'article) |

| Nom du produit/composant | Identifiants | % | Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] | Type |
|---|---|-----|--|------|
| <input checked="" type="checkbox"/> R1150 ETHYLENE Éthylène | CE: 200-815-3 CAS: 74-85-1 Index: 601-010-00-3 | 100 | Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 STOT SE 3, H336 | [A] |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE Propylène | CE: 204-062-1 CAS: 115-07-1 Index: 601-011-00-9 | 100 | Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 | [A] |
| R290 PROPANE Propane | CE: 200-827-9 CAS: 74-98-6 | 100 | Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus. | [A] |

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent
- [6] Divulgateur supplémentaire en vertu de la politique d'entreprise

Substance

[A] Constituant

[B] Impureté

[C] Additif stabilisant

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

| | | |
|------------------------------|--|--|
| Contact avec les yeux | : <input checked="" type="checkbox"/> R1150 ETHYLENE | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin. |
| | R290 PROPANE | Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant |

Date d'édition/Date de révision : 01/09/2017

4/24

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Inhalation

: R1150 ETHYLENE

de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. Si nécessaire, appeler un centre antipoison ou un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

R290 PROPANE

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Appelez un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes sur la santé. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: R1150 ETHYLENE

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Refrigerant R1270 -

Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 4: Premiers secours

| | | |
|----------------------------------|-------------------------------|---|
| | PROPYLENE | vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. |
| | R290 PROPANE | Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Pour éviter le risque de décharges statiques et d'ignition de gaz, tremper abondamment les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les enlever. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre. |
| Ingestion | : R1150 ETHYLENE | Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. |
| | R290 PROPANE | Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. |
| Protection des sauveteurs | : R1150 ETHYLENE | Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| | R290 PROPANE | Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

| | | |
|------------------------------|-------------------------------|---|
| Contact avec les yeux | : R1150 ETHYLENE | Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. |
| | R290 PROPANE | Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. |
| Inhalation | : R1150 ETHYLENE | Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. |
| | R290 PROPANE | A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 4: Premiers secours

| | | |
|--|---|---|
| Contact avec la peau | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures. |
| Ingestion | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation. |
| Signes/symptômes de surexposition | | |
| Contact avec les yeux | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. |
| Inhalation | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements migraine sommolence/fatigue étourdissements/vertiges évanouissement Aucune donnée spécifique. |
| Contact avec la peau | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. |
| Ingestion | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique. |

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | | |
|---------------------------------|---|---|
| Note au médecin traitant | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées. |
| Traitements spécifiques | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier. |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

| | | |
|---|---|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Aucun connu. Aucun connu. Aucun connu. |

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | | |
|---|---|--|
| Dangers dus à la substance ou au mélange | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. Contient du gaz sous pression. Gaz extrêmement inflammable. L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur, ce qui risque d'entraîner une nouvelle explosion. |
| Produits de combustion dangereux | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone |

5.3 Conseils aux pompiers

| | | |
|--|---|---|
| Précautions spéciales pour les pompiers | : F1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE | En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler. Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique |
|--|---|---|

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler.

R290 PROPANE

Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants à l'écart de la zone d'incendie si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée. En cas d'incendie, stopper le débit de gaz immédiatement si cela peut se faire sans risque. Si cela est impossible, quitter la zone et laisser le feu brûler.

Combattre le feu à partir d'un emplacement protégé ou en se tenant le plus loin possible du foyer d'incendie. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

R290 PROPANE

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: R1150 ETHYLENE

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes : R1150 ETHYLENE

Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer du gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Refrigerant R1270 -

Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

| | | |
|--|-------------------------------|---|
| | PROPYLENE | accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Eviter de respirer du gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté. |
| | R290 PROPANE | Risque d'incendie ou d'explosion grave en cas de dispersion accidentelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Eviter de respirer du gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté. |
| Pour les secouristes | : R1150 ETHYLENE | Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ». |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ». |
| | R290 PROPANE | Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ». |
| 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement | : R1150 ETHYLENE | S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. |
| | R290 PROPANE | S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit. |

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

| | | |
|---|---|--|
| Méthodes de nettoyage | : R1150 ETHYLENE | Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Arrêtez la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Arrêtez la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. |
| | R290 PROPANE | Contactez immédiatement le personnel d'urgence. Arrêtez la fuite si cela ne présente aucun risque. Utilisez des outils anti-étincelles ou du matériel anti-déflagrant. |
| 6.4 Référence à d'autres rubriques | : Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets. | |

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

| | | |
|------------------------------|-------------------------------|---|
| Mesures de protection | : R1150 ETHYLENE | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient. |
| | R290 PROPANE | Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Contient du gaz sous pression. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Ne pas pénétrer dans les lieux de stockage et dans des espaces confinés à moins qu'il y ait une ventilation adéquate. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-déflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs vides retiennent |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

R290 PROPANE

des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer ni incinérer le récipient.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

R290 PROPANE

Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 52°C (125.6°F). Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

Stocker conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Éliminer toutes les sources d'inflammation. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

[Directive Seveso - Seuils de déclaration \(en tonnes\)](#)
[Substances nommées](#)

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

| Nom | Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs) | Seuil de rapport de sécurité |
|---|--|------------------------------|
| R290 PROPANE Liquefied flammable gases, Category 1 or 2 (including LPG) and natural gas | 50 | 200 |

Critères de danger

| Catégorie | Seuil de notification et de MAPP (Politique de prévention des accidents majeurs) | Seuil de rapport de sécurité |
|--|--|------------------------------|
| R1150 ETHYLENE P2: Gaz inflammables | 10 | 50 |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE P2: Gaz inflammables | 10 | 50 |

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

| | | |
|--|--|--|
| Recommandations | : R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles. |
| Solutions spécifiques au secteur industriel | : R1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non applicable. Non applicable. Non applicable. |

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Étant donné que les ingrédients dangereux du présent article sont enfermés, le risque d'exposition par inhalation, par ingestion et par contact avec la peau et les yeux est minime.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées

: Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau

Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit. En cas de risque d'inflammation lié à l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques. Pour une protection maximale contre les décharges d'électricité statique, les vêtements doivent inclure une combinaison, des chaussures et des gants antistatiques. Pour plus d'informations sur les exigences et les méthodes d'essais des matières et des modèles, consulter la norme européenne EN 1149.

Autre protection cutanée : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

| | | |
|----------------------|-------------------------------|-----------|
| État physique | : R1150 ETHYLENE | Gaz. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Gaz. |
| | R290 PROPANE | Gaz. |
| Couleur | : R1150 ETHYLENE | Incolore. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Incolore. |
| | R290 PROPANE | Incolore. |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| | | |
|--|---|--|
| Odeur | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Moisi Légère odeur. Légère odeur. |
| Seuil olfactif | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Non disponible. |
| pH | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Non disponible. |
| Point de fusion/point de congélation | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | -169.4°C -185.25°C -185.89°C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | -103.68°C -47°C -41.79°C |
| Point d'éclair | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Vase clos: -136°C Vase clos: -108°C Vase clos: -104°C |
| Taux d'évaporation | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Non disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Inflammable en présence des matières ou des conditions suivantes : flammes nues, étincelles et décharge statique, chaleur et matières oxydantes. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Seuil minimal: 2.7% Seuil maximal: 36% Seuil minimal: 2.4% Seuil maximal: 11% Seuil minimal: 2.1% Seuil maximal: 9.5% |
| Pression de vapeur | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | >101.3 kPa [température ambiante] 1043.6 kPa [température ambiante] 840 kPa [température ambiante] |
| Densité de vapeur | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. 1.5 [Air = 1] 1.6 [Air = 1] |
| Densité relative | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | 0.978 [Air = 1] 0.5 0.5 |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

| | | |
|--|--|--|
| Solubilité(s) | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude. |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. 1.09 |
| Température d'auto-inflammabilité | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | 490°C 455°C 449.85°C |
| Température de décomposition | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. >650°C |
| Viscosité | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Non disponible. |
| Propriétés explosives | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : chaleur. Non disponible. Explosif en présence des matières ou des conditions suivantes : matières oxydantes. |
| Propriétés comburantes | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Non disponible. Non disponible. Non disponible. |

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

| | | |
|--|--|---|
| 10.1 Réactivité | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants. |
| 10.2 Stabilité chimique | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Le produit est stable. Le produit est stable. Le produit est stable. |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses | : <input checked="" type="checkbox"/> 1150 ETHYLENE Refrigerant R1270 - PROPYLENE R290 PROPANE | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. |

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

| | | |
|---|-------------------------------|--|
| 10.4 Conditions à éviter | : R1150 ETHYLENE | Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. |
| | R290 PROPANE | Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, perforer, meuler les conteneurs ni les exposer à la chaleur ou à une source d'inflammation. Empêcher l'accumulation de gaz dans les endroits bas ou confinés. |
| 10.5 Matières incompatibles | : R1150 ETHYLENE | Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. |
| | R290 PROPANE | Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. |
| 10.6 Produits de décomposition dangereux | : R1150 ETHYLENE | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |
| | Refrigerant R1270 - PROPYLENE | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |
| | R290 PROPANE | Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Non disponible.

Irritation/Corrosion

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Sensibilisant

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

| Nom du produit/composant | Catégorie | Voie d'exposition | Organes cibles |
|----------------------------|-------------|-------------------|--------------------|
| R1150 ETHYLENE Éthylène | Catégorie 3 | Non applicable. | Effets narcotiques |

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Date d'édition/Date de révision : 01/09/2017

17/24

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Non disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :  1150 ETHYLENE
Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Voies d'entrée probables : Inhalation.
Voies d'entrée probables : Inhalation.

Voies d'entrée probables : Inhalation.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE

R290 PROPANE

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Peut provoquer somnolence ou vertiges. A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

A très fortes concentrations, peut entraîner un déplacement de l'air normal et provoquer une suffocation due au manque d'oxygène.

Ingestion :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Peut causer une dépression du système nerveux central (SNC). Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.

Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.

Vu que ce produit est un gaz, reportez-vous à la rubrique sur l'inhalation.

Contact avec la peau :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Contact avec les yeux :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Le contact avec le gaz s'échappant rapidement peut être à l'origine de brûlures ou de gelures.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

migraine

somnolence/fatigue

étourdissements/vertiges

évanouissement

Aucune donnée spécifique.

Ingestion :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau :  1150 ETHYLENE

Refrigerant R1270 -
PROPYLENE
R290 PROPANE

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Aucune donnée spécifique.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Contact avec les yeux : R1150 ETHYLENE Aucune donnée spécifique.
Refrigerant R1270 - Aucune donnée spécifique.
PROPYLENE
R290 PROPANE Aucune donnée spécifique.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels immédiats : Non disponible.

Effets potentiels différés : Non disponible.

Effets chroniques potentiels pour la santé

Généralités : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : R1150 ETHYLENE Aucun effet important ou danger critique connu.
Refrigerant R1270 - Aucun effet important ou danger critique connu.
PROPYLENE

R290 PROPANE Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

| Nom du produit/ composant | LogP _{ow} | FBC | Potentiel |
|---|--------------------|-----|-----------|
| R1150 ETHYLENE Éthylène | 1.13 | - | faible |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE Propylène | 1.77 | - | faible |
| R290 PROPANE Propane | 1.09 | - | faible |

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (K_{oc}) : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux : Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.




Précautions particulières : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les contenants vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Cette fiche de données de sécurité est rédigée en fonction de la substance ou du mélange enfermés dans le présent article. Étant donné que les ingrédients dangereux du présent article sont enfermés, le risque d'exposition par inhalation, par ingestion et par contact avec la peau et les yeux est minime.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | ADR/RID | IMDG | IATA |
|---|---|--|--|
| 14.1 Numéro ONU | UN3363 | UN3363 | UN3363 |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | Marchandises dangereuses contenues dans des machines ou marchandises dangereuses contenues dans des appareils | ☑ DANGEROUS GOODS IN APPARATUS | ☑ Dangerous goods in apparatus |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | ☑  | ☑  | ☑  |
| 14.4 Groupe d'emballage | - | - | - |
| 14.5 Dangers pour l'environnement | Non. | No. | No. |

Autres informations

ADR/RID

: ☑ **Code tunnel** (E)

IMDG

: ☑ **Emergency schedules** F-A, _S-P_
Special provisions 301

IATA

: ☑ **Quantity limitation** Passenger and Cargo Aircraft: Packaging instructions: See 962. Cargo Aircraft Only: Packaging instructions: See 962. Limited Quantities - Passenger Aircraft: Forbidden. Packaging instructions: Forbidden.
Special provisions A48, A107

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

: Non disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII -

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations

: ☑ R1150 ETHYLENE Non applicable.
Refrigerant R1270 - Non applicable.
PROPYLENE
R290 PROPANE Non applicable.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

dangereuses et de
certains articles
dangereux

Autres Réglementations UE

Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Directive Seveso

Ce produit est contrôlé selon la directive Seveso.

Substances nommées

Nom

R290 PROPANE

Liquefied flammable gases, Category 1 or 2 (including LPG) and natural gas

Critères de danger

Catégorie

R1150 ETHYLENE

P2: Gaz inflammables

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

P2: Gaz inflammables

Réglementations nationales

Surveillance médicale renforcée : Arrêté du 11 Juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale renforcée: non concerné

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Liste d'inventaire

- Australie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Chine** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Europe** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Japon** : **Inventaire du Japon (ENCS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon (ISHL): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Malaisie** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Nouvelle-Zélande** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- Philippines** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
- République de Corée** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

| | |
|------------|---|
| Taïwan | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Thaïlande | : Indéterminé. |
| Turquie | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| États-Unis | : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. |
| Viêt-Nam | : Indéterminé. |

15.2 Évaluation de la sécurité chimique : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
 CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges
 DNEL = Dose dérivée sans effet
 Mention EUH = mention de danger spécifique CLP
 PNEC = concentration prédite sans effet
 RRN = Numéro d'enregistrement REACH

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

| Classification | Justification |
|---|---|
| R1150 ETHYLENE Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 STOT SE 3, H336 | D'après les données d'essai D'après les données d'essai Méthode de calcul |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 | D'après les données d'essai D'après les données d'essai |
| R290 PROPANE Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (Comp.), H280 | D'après les données d'essai D'après les données d'essai |

Texte intégral des mentions H abrégées

| | |
|--|--|
| R1150 ETHYLENE H220 H280 H336 | Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Peut provoquer somnolence ou vertiges. |
| Refrigerant R1270 - PROPYLENE H220 H280 | Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |
| R290 PROPANE H220 H280 | Gaz extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. |

Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Preconditioner Unit_temperature -80C

RUBRIQUE 16: Autres informations

R1150 ETHYLENE

Flam. Gas 1, H220
Press. Gas (Comp.), H280
STOT SE 3, H336

GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé
TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -
EXPOSITION UNIQUE (Effets narcotiques) - Catégorie 3

Refrigerant R1270 - PROPYLENE

Flam. Gas 1, H220
Press. Gas (Comp.), H280

GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

R290 PROPANE

Flam. Gas 1, H220
Press. Gas (Comp.), H280

GAZ INFLAMMABLES - Catégorie 1
GAZ SOUS PRESSION - Gaz comprimé

Date d'édition/ Date de révision : 01/09/2017

Date de la précédente édition : 31/01/2017.

Version : 1.1

Avis au lecteur

Exclusion de responsabilité: Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.